



F.S.U.

Éducation :

Toutes et tous en grève vendredi 24 janvier !

Le ministre de l'Éducation nationale a reçu les organisations syndicales pour leur présenter le cadre de ce que le ministère appelle la concertation avec les organisations syndicales sur la réforme des retraites. Si la FSU s'y est rendue, c'est parce que la revalorisation des enseignant-es, mais aussi celle de tout-es les personnels de l'éducation nationale et de tout-es les personnels de la Fonction publique, fait partie de ses priorités et parce qu'elle dissocie clairement cette question de la création d'un régime universel de retraite. Elle ne discute pas d'une compensation aux effets d'une réforme qu'elle rejette mais de la reconnaissance à sa juste valeur de l'engagement des personnels, et cela sans contreparties.

Elle exige, sur cette base, l'ouverture de discussions globales dans l'ensemble de la Fonction publique : agents administratifs, personnels sociaux et de santé de l'Éducation nationale et des autres ministères, agents territoriaux, hospitaliers, etc, n'ont-ils pas, elles et eux aussi, des salaires très souvent insuffisants, des missions qui se sont alourdies sans aucune reconnaissance salariale ?

Plus que jamais, la mobilisation doit donc continuer dans le cadre interprofessionnel, pour que la revalorisation soit immédiate, ambitieuse et concerne l'ensemble des fonctionnaires, pour que le projet de réforme des retraites soit retiré.

Aujourd'hui, le ministre annonce 500 millions d'euros supplémentaires pour augmenter les rémunérations des enseignant-es en 2021 qui permettraient d'augmenter les collègues en début de carrière de 70 à 90 euros nets.

Devant le manque d'attractivité du métier et la faiblesse des salaires en début de carrière (1,2 SMIC), ce serait un premier pas, largement insuffisant. Et qui demande à être confirmé pour l'ensemble d'une profession qui souffre de la comparaison avec les fonctionnaires de statut équivalent ou avec les enseignants des autres pays de l'OCDE.

Si l'article 1 du projet de loi parle bien d'une revalorisation salariale permettant de garantir aux enseignants un même niveau de retraite que ceux des corps équivalents de la Fonction publique, le gouvernement étalerait cet engagement sur plus de 15 ans pour y arriver dans le cadre inédit d'une loi de programmation. Quel crédit accorder à un gouvernement qui a déjà reporté d'une année la mise en œuvre du protocole PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations), qui continue à geler le point d'indice des fonctionnaires, contribuant ainsi à poursuivre la dégradation de leur pouvoir d'achat, qui détruit les statuts, qui réduit les capacités des organisations syndicales à défendre collectivement les droits des personnels ?

Interrogé sur la nature des mesures qui seraient prises, le ministre entretient le flou en évoquant l'indemnitaire, l'indiciaire mais également « toute une série d'autres choses ». Ce qui a de quoi nous interroger et nous inquiéter. La question des personnels concernés par la revalorisation et ses modalités reste floue : seulement les plus jeunes ? Seulement celles et ceux qui acceptent des missions supplémentaires ?

Le ministre a redonné la mesure de l'investissement prévu ; le budget de l'Éducation nationale serait augmenté de 10 milliards d'euros ... en 2037. Gardons les pieds sur terre : il n'y intègre pas les effets de l'inflation, ce qui réduit énormément l'impact de l'investissement annoncé.

Que le gouvernement parle des retraites ou des salaires, il entretient le flou et l'imprécision. Il dégrade les pensions de toutes les salarié-es, conditionne des augmentations de salaires à des contreparties.

Pour la FSU ce n'est pas donnant / donnant, mais toutes et tous gagnant-es.

C'est pourquoi, le 24 janvier elle appelle les personnels à être massivement en grève et dans les manifestations.

Les Lilas, le 20 janvier 2020

